La nouvelle résolution, une étape importante dans la question du Sahara Actualité Maroc

Posté par: Visiteur

Publié le : 03-05-2008 11:57:10

La résolution du Conseil de sécurité, adoptée mercredi à l'unanimité, constitue une étape nouvelle et importante qui consacre le tournant déjà opéré depuis l'année dernière dans l'évolution des négociations autour de la marocanité du Sahara, a souligné jeudi le ministre des Affaires étrangères et de la coopération, M. Taib Fassi Fihri.

Ainsi, a dit M. Fassi Fihri dans une déclaration à la presse, après quatre rounds de négociations, la visite du Représentant personnel du Secrétaire général de l'ONU, M. Peter Van Walsum dans la région, le dernier rapport du Secrétaire général et enfin l'exposé oral important de M. Van Walsum devant le conseil de sécurité, l'instance onusienne "a décidé de consolider les acquis marocains et de les renforcer".

Le ministre a précisé que "le Conseil a, une fois de plus et avec force, consacré la prééminence de la proposition marocaine d'autonomie dans le cadre du respect de la souveraineté territoriale et de l'unité nationale du Royaume, dont les efforts qui ont présidé à son élaboration ont, une nouvelle fois, été qualifiés par le Conseil de sécurité de sérieux et crédibles ». De même qu'il a appelé à ce que les négociations "tiennent compte des efforts déployés par le Maroc depuis 2006 et donc de l'Initiative marocaine", a-t-il ajouté.

Le Conseil ne s'est pas limité à cela puisqu'il a introduit et renforcé l'approche préconisée par le Royaume du Maroc, et c'est ainsi qu'il appelle à une intensification des négociations pour entrer dans les détails, dans la substance et dans le fond, a expliqué le ministre.

Le Conseil a également appelé les parties à s'engager dans ces négociations de fond sur la base du réalisme et de l'esprit du compromis, ces deux vertus qui ont guidé l'élaboration de la proposition marocaine, a rappelé le ministre, soulignant que le Conseil a également soutenu le Secrétaire général et son Envoyé personnel, l'ambassadeur Van Walsum.

Sur la base de ces considérations, le conseil a fait le lien entre l'importance d'un développement significatif des négociations et les conditions de vie des Marocains retenus sur le territoire algérien, appelant à ce que ces négociations se développent et s'approfondissent vite afin d'alléger les souffrances des familles séparées et des personnes sur un territoire étranger au leur.

Autre acquis supplémentaire, a-t-il ajouté, le Conseil de sécurité a décidé de proroger le mandat de la MINURSO pour une période d'une année, ce qui constitue un changement par rapport aux mandats antérieurs qui étaient de 6 mois.

"Toutes les chances sont offertes et tous les signaux sont ainsi adressés pour que l'on puisse rapidement entrer dans la négociation substantielle autour, fondamentalement, de la proposition marocaine", a-t-il dit, estimant qu'il s'agit là d'une "dynamique nouvelle et d'une consécration de la démarche marocaine".

http://www.agadirinou.com

Il est heureux de relever que plusieurs pays influents qui connaissent parfaitement les tenants et les aboutissants de ce dossier ont tenu à s'exprimer à la faveur de cette résolution adoptée à l'unanimité, a ajouté M. Fassi Fihri, qui a salué, au nom du gouvernement de SM le Roi, "la déclaration des Etats Unis, sans nuances, objective et forte", qui écarte de manière appropriée l'option irréaliste de l'indépendance.

Le ministre a également salué "la contribution et la mise au point exprimées par la France qui a tenu à relever avec intérêt l'exposé de M. Van Walsum devant le Conseil de sécurité", se félicitant, également, de la prise de conscience et de l'appui de l'ensemble des membres du Conseil de sécurité à cette démarche.

Le Royaume du Maroc, a-t-il dit, est disposé à entamer un 5è round de négociations sur cette base confortée, claire, et sur la base d'un besoin exprimé par le Conseil de sécurité sur la nécessité de mettre fin à ce différend régional qui n'a que trop duré.

"Il tend la main aux autres parties pour que l'on puisse trouver une solution définitive à ce différend régional afin que nous puissions, avec les quatre autres pays de l'UMA, réaliser ce projet important d'intégration maghrébine, qui est aujourd'hui demandé avec force par l'ensemble des cinq peuples de la région, mais également par les multiples et différents partenaires du Maghreb ", a souligné M. Fassi Fihri.

Il est temps, a-t-il dit, que " nous puissions, à la faveur d'une intégration maghrébine, exploiter nos complémentarités, coordonner nos actions, non seulement en termes de menaces et de risques, mais aussi en termes d'exploitation de l'ensemble des potentialités maghrébines".

MAP